



143^e assemblée des délégués de Petits animaux Suisse, 10 juin 2018, Salle de la Marive, 2018 Yverdon–les–Bains

Présidence: Présidence: Markus Vogel

Procès–
verbal: Jürg Schmid

Présences : Nombre de délégués 160
 Nombre d'invités : 8
 Cartes de vote représentées: 851
 Majorité absolue : 426
 Cartes de vote envoyées : 1677

Début : 09h00

Allocution d'ouverture du Président de Petits animaux Suisse

Markus Vogel débute son discours d'ouverture à la 143^e assemblée des délégués à la salle de la Marive à Yverdon–les–Bains avec les mots suivants : « En janvier passé, un chapitre de l'histoire a été écrit. Bien que je n'aie jamais douté que l'exposition générale serait un succès, j'ai été surpris par cette collaboration exemplaire et cette cohésion unique, ce sentiment du „nous“ et le nombre incroyable de visiteurs.

Cet événement était le point fort de l'année d'élevage. » L'ombre au tableau était la régression massive des recettes de la « Tierwelt ». Le marché des annonces n'arrête pas de se détériorer, il faut donc s'attendre à ce que le volume de publicité continue de diminuer.

Un autre bémol constitue le comportement de l'OSAV qui a ignoré Petits animaux Suisse dans le processus de la consultation de la révision de l'Ordonnance sur la protection des animaux. Ce coup bas a été amoindri grâce à un entretien fructueux avec le directeur de l'OSAV, Hans Wyss.

La situation du personnel de la Centrale était un autre point qui demandait beaucoup d'énergie et de temps à chaque membre du comité.



Markus Vogel remercie à nouveau tous les éleveurs et bénévoles pour leur soutien à l'occasion de l'exposition Fribourg 2018 et termine son allocution d'ouverture avec les mots : « Vous méritez tous ma reconnaissance. »

1. Accueil et constat des présences

Le président accueille en particulier les membres d'honneur, les représentants de ZT Medien AG, le directeur des éditions Tierwelt Beat Kaufmann, Simon Koechlin (Rédacteur en chef de la Tierwelt), Dieter Haas (Président du tribunal de la fédération, Martin Wyss (Président de la commission de recours) ainsi que Gion Gross (Président d'honneur de Petits animaux Suisse et Président de l'Entente Européenne).

En lieu et place de toutes les personnes excusées sont cités : Markus Müller (Chef des finances ZT Medien AG), Esther Huwiler (Secrétaire générale de l'Entente Européenne) et Erwin Bär (Président de Pigeons de race Suisse).

L'ordre du jour a été publié dans les délais réglementaires dans l'Eleveur de petits animaux, no 21 du 24 mai 2018, de plus tous les documents ont été mis en ligne sur le site Internet de Petits animaux Suisse.

Christoph Uebersax souhaite une modification de l'ordre du jour afin que l'assemblée puisse se prononcer au sujet de la suppression du forfait des Présidents des divisions en tant que membres du comité de Petits animaux Suisse.

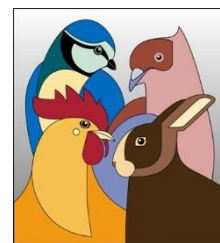
Décision : *C'est avec une grande majorité que l'assemblée accepte d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour (dans la rubrique Budget 2019) : «Suppression du dédommagement forfaitaire pour les Présidents des divisions dans leur fonction de membre du comité de Petits animaux Suisse».*

Nécrologie

L'assemblée des délégués honore les personnes décédées pendant l'année écoulée en se levant pour une minute de recueillement.

Remerciements du comité d'organisation par sa présidente Françoise Guignet.

La présidente du CO de cette assemblée des délégués exprime sa gratitude aux bénévoles et membres de sa société, plus particulièrement à son bras droit Frédy Wälti. Elle remercie également les délégués qui ont pris la peine de participer à cette manifestation. Markus Vogel quant à lui remercie Françoise Guignet pour l'organisation parfaite de l'AD de cette année.



2. Nomination des scrutateurs

Le bureau de vote (Sandra Lanz, Regula Wermuth und Reto Stucki) propose André Kocher, René Ehrbar, Fabian Schenkel, Benno Büchel, Regula Imstepf et Bruno Wenger comme scrutateurs. Les délégués confirment ce choix à l'unanimité.

3. Procès-verbal de l'AD du 11 juin 2017 au Locle

Aucune opposition n'ayant été enregistrée dans le délai de 30 jours après la publication du PV du 11.06.2017 dans l'Eleveur de petits animaux (no 27/06.07.2017 en allemand et no 33/17.08.2017 en français), le PV est accepté avec les remerciements usuels à la rédactrice Iris Fankhauser et à la traductrice Monica Henry.

4. Rapport annuel du Président

Le rapport annuel de Markus Vogel a été publié sous la forme d'une interview dans la Tierwelt no 23 du 07.06.2018 et mis en ligne sur le site Internet de Petits animaux Suisse. Pour cette raison, la vice-présidente Regula Wermuth n'en donne pas lecture, elle remercie le Président pour l'énorme travail accompli et pour son engagement dans le passé comme à l'avenir. Elle recommande aux délégués d'approuver le rapport.

Décision : *C'est à l'unanimité que l'AD approuve le rapport annuel 2017 de Markus Vogel.*

5. Approbation des comptes 2017 et rapport de l'organe de révision

Les comptes 2017 de Petits animaux Suisse bouclent avec un total des revenus de CHF 10'168'733.00 et un total des charges de CHF 8'204'323.00. Le bénéfice s'élève à CHF 1'964'409.00. Samuel Zürcher explique qu'en comparant avec l'année 2016, le bénéfice a diminué d'environ CHF 400'000.00 suite aux versements aux quatre divisions. Par rapport aux montants budgétisés, les charges effectives des rubriques du « personnel » et des « charges diverses » sont inférieures, les charges de la fédération par contre légèrement supérieures. Tenant compte des charges dans la rubrique « dépréciation », « impôts » et du « résultat financier », les comptes clôturent avec un bénéfice de CHF 21'079.00, donc légèrement inférieur au montant de 2016.

Les coûts liés à l'exposition globale sont inférieurs aux montants budgétisés (CHF 96'000.00). C'est grâce aux charges revues et nettement diminuées que le shop de la Tierwelt présente un bénéfice d'environ CHF 19'000.00 et cela malgré un chiffre d'affaires inférieur à l'année précédente.



Le rapport de l'organe de révision BDO SA a été joint à l'invitation à l'AD. Le rapport conclut que les comptes 2017 de Petits animaux Suisse sont conformes aux exigences légales et statutaires.

Décision : *Avec une voix contraire, l'assemblée des délégués approuve les comptes 2017 de Petits animaux Suisse, le bénéfice en découlant de CHF 21'079.00 et le rapport de révision de BDO.*

6. Approbation des budgets

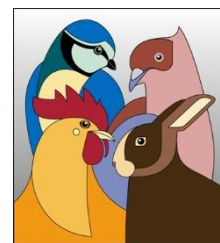
6.1 Compléments 2018

Samuel Zürcher explique les modifications qui ont été apportées au budget 2018 suite au refus par la conférence des comités et des préposés. Les postes : « charges de la TW », « salaires de la centrale », « exposition globale » et « charges administratives » ont été revus à la baisse. Tenant compte de la réduction des charges pour un montant global de CHF 252'832.00 et de la diminution des recettes (Tierwelt) de CHF 129'345.00, il en découle des économies de CHF 123'487.00. De sérieuses coupes budgétaires ont été effectuées et dans les recettes et dans les charges de la TW, mais également dans les charges de la fédération et les charges diverses. Par rapport à la première version du budget 2018, la version présentée ce jour prévoit une réduction du bénéfice de CHF 11'000.00.

Hans-Jürg Zimmermann (Oiseaux d'agrément Schweiz) souligne que les diminutions des recettes du budget 2018 seront reportées sur les divisions, fédérations cantonales et la base, qu'il n'y a donc aucune amélioration par rapport à la version présentée à la VOK. Il souhaite plus de solidarité lors de l'établissement du prochain budget ainsi qu'une attention particulière concernant les charges de la « Tierwelt ».

Markus Vogel rappelle qu'à l'époque où l'argent coulait à flot, aucune division n'avait fait des réserves pour les années maigres. Il rectifie qu'aucune restriction ne s'est faite sur le dos de la base.

Décision : Les compléments budgétaires 2018 de Petits animaux Suisse ainsi que le résultat prévisionnel (bénéfice de CHF 13'713.00) sont acceptés par une large majorité des voix.



6.2 Budget 2019

6.2.1 Demande de suppression du dédommagement forfaitaire des Présidents des divisions en tant que membres du comité de Petits animaux Suisse

Christoph Uebersax demande de supprimer le dédommagement forfaitaire des Présidents des divisions en tant que membres du comité de Petits animaux Suisse à partir de 2019. Marcel Müller soutient cette proposition. Les deux intervenants sont d'avis que le travail des Présidents doit être rémunéré par leur propre division. Ils critiquent que cette suppression, déjà demandée par la commission des finances, n'ait pas été concrétisée par le comité de Petits animaux Suisse dans la séance du mois de mars. De ce fait, l'AD devra en décider. Markus Vogel propose d'intégrer cette demande dans la révision du règlement des dédommagements aux membres du comité et de prendre une décision lors de l'AD 2019 à Belp. Uebersax et Müller maintiennent leur demande de soumettre cette proposition aux délégués sans tarder. Le montant concerné par les dédommagements forfaitaires s'élève à CHF 8000.00.

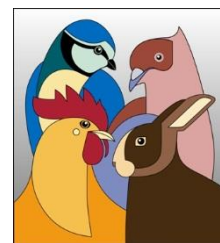
***Décision :** La demande de soumettre cette proposition au vote à l'AD 2018 est acceptée avec 621 voix pour et 131 voix contre.*

Peter Iseli (Président de Lapins de race Suisse) argumente que c'est sur mandat des délégués que les Présidents des divisions sont présents au sein du comité de Petits animaux Suisse. Leur charge de travail représente 2 à 3 heures hebdomadaires sans compter environ 5 heures de préparation par séance. Le comité ne cesse de faire des efforts pour réduire les coûts, mais tout travail mérite salaire. Il espère donc que le travail soit apprécié et rémunéré à sa juste valeur. Stefan Kocher rappelle que le temps est aux économies, mais qu'il est logique que tout travail doit être rémunéré. Si les délégués devaient approuver cette proposition, il considérerait cette prise de position comme vote de défiance. Markus Vogel ajoute que les frais des séances avaient déjà subi de belles coupes, qu'il n'était pas judicieux d'en rajouter une supplémentaire.

***Décision :** La proposition de Christoph Uebersax s'agissant de supprimer le dédommagement forfaitaire des Présidents de divisions en tant que membres du comité de Petits animaux Suisse (CHF 8'000.00) est acceptée avec 443 voix contre 201.*

6.2.2 Proposition de financement du camp jeunesse 2019

Martin Wyss tient à ce qu'un montant soit prévu dans le budget 2019, afin qu'un camp jeunesse puisse être organisé. Lors de la séance du comité du mois de mars, Regula Wermuth a appris qu'en 2019 le camp ne sera pas mis au budget. Wyss souligne, que chaque division



dépense de l'argent pour la relève et qu'il a pu constater par lui-même que le camp crée des amitiés qui perdurent bien après, que ça soit de façon réelle et virtuelle. On retrouve certains de ces jeunes participants dans des fonctions de conduite. Cette proposition est soutenue par Peter Straub (accompagnateur durant dix ans) et Florian Häfliger (préposé à la jeunesse, SO Sursee). Selon lui, les camps sont à l'origine de la cohésion et leur contribution dans le domaine de l'élevage, de la relève, de la camaraderie et de l'entre-aide n'est plus à prouver. Erika Fassbind, mère de 4 enfants est d'avis que l'avenir est dans les mains de notre jeunesse et qu'il serait dommage de supprimer ce camp.

Le comité propose de compléter le budget 2019 en attribuant un montant de CHF 15'000.00 pour le camp jeunesse.

Décision : *Une large majorité des délégués accepte d'allouer une somme de CHF 15'000.00 pour un camp jeunesse en 2019.*

Par rapport au comptes 2017, on constate que le budget 2019 prévoit des réductions significatives non seulement dans les recettes de la TW mais également dans les charges de la TW, d'autres rubriques touchées sont : les charges du personnel de la Fédération et les autres charges. Le budget 2019 prévoit une perte de CHF 265'167.00 qui sera majorée de CHF 7'000.00, conséquence des décisions prises sous les points 6.2.1. et 6.2.2.

Décision : *Le budget 2019 de Petits animaux Suisse, après correction de CHF 7'000.00, prévoit une perte nette de CHF 272'167.00. Il est approuvé à une voix contraire.*

7. Nomination de l'organe de révision

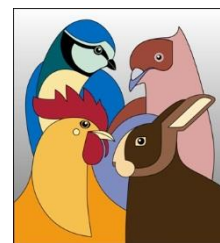
Décision : *C'est avec une voix contraire que l'entreprise BDO SA (Aarau) est reconduite en tant qu'organe de révision de Petits animaux Suisse.*

8. Remplacement d'un membre du tribunal de la Fédération

Aucune candidature n'est parvenue au comité. La fonction libérée au sein du tribunal de la fédération suite à la démission de Manuel Strasser (représentant de Volailles de race Suisse) n'a pas trouvé de successeur et reste vacante.

9. Communications des membres du comité

Président : Markus Vogel informe que le paysage médiatique s'est drastiquement modifié. Depuis 2014 les recettes de la « Tierwelt » ont baissées de 14%/an et aucune amélioration



n'est en vue. La tendance se poursuit également dans le 1er trimestre de 2018. Markus Vogel remercie l'équipe de la rédaction pour son engagement durant l'année passée. Dans le cadre des réflexions menées au sujet des structures de Petits animaux Suisse, le comité a élaboré plusieurs propositions en collaboration avec les présidents des fédérations cantonales (Waldstätten, Berne–Jura, Argovie, Fribourg et Saint Gall). Une des versions proposées vise à faire payer toutes les prestations de Petits animaux Suisse ; entre autres : le programme d'expositions, les assurances, le contact avec les services cantonaux et fédéraux (par ex. l'OSAV), le site Internet/l'Intranet pour les membres, la coordination de la formation/l'offre de formation continue.

Membres/Europe: Regula Wermuth informe que 40 jeunes se sont inscrits au camp qui aura lieu du 21 au 28 juillet à Souboz/Les Ecorcheresses dans le Jura bernois. Six adolescents sont ressortissants de la Romandie ; 10 participants sont extérieurs à nos rangs. A l'exception de trois jeunes, tous ont participé au week-end des jeunes éleveurs à Fribourg.

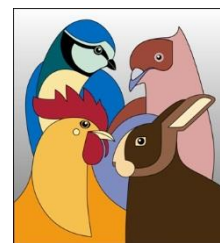
La rencontre des préposés à la jeunesse de l'année en cours aura lieu le 1er septembre. Le programme parviendra à chaque préposé avec l'invitation personnelle. Les informations seront publiées dans « l'Eleveur de petits animaux » et mises en ligne sur le Web.

Une séance du CO du 10e championnat des jeunes éleveurs est agendée pour le week-end du 19/20 janvier 2019 à Lenzbourg. Les documents d'inscription seront transmis en septembre. Les sociétés sont priées de motiver leur relève à y participer.

Regula Wermuth dit un grand merci à tous les éleveurs qui s'investissent corps et âme pour la cause de la relève. Les divisions et le groupe d'intérêt pour les cochons d'Inde informent régulièrement sur la 29e Exposition européenne de Herring au Danemark. Cette manifestation aura lieu du 9 au 11 novembre 2018. Toute information utile, telle que prescriptions vétérinaires, frais d'inscription et de transport est disponible sur le site Internet et publiée dans « l'Eleveur de petits animaux ».

Pour clore son intervention, Regula Wermuth demande aux personnes présentes de ne pas relâcher leurs efforts pour faire connaître leur passion aux personnes extérieures à nos sociétés afin de pérenniser cette précieuse occupation.

Centrale : Sandra Lanz, Gérante du secrétariat de la Fédération, explique que Petits animaux Suisse compte environ 1000 membres de moins qu'en 2016, 1264 personnes ont quitté la fédération (toutes divisions confondues), seulement 223 admissions ont pu être enregistrées. Actuellement la fédération compte 17'538 membres (1200 pour les associations spécialisées,



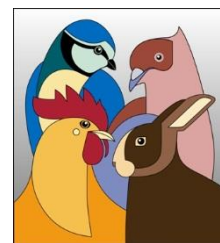
9556 pour Lapins de race Suisse, 3909 pour Volailles de race Suisse, 1449 pour Pigeons de race Suisse et 2148 pour Oiseaux d'agrément Suisse). Parmi eux sont enregistrés environ 800 jeunes éleveurs. Les hommes sont deux fois plus représentés que les femmes. L'âge moyen est au-dessus de 55 ans et la tendance est à la progression.

Le rapport 2018 sera prochainement édité, son actualité dépend de l'annonce des mutations. C'est pour cette raison que Sandra Lanz lance l'appel de communiquer rapidement tout changement. Les mutations peuvent être annoncées à Doris Rykart ou effectuées directement par Internet. L'annuaire est vendu CHF 10.00, il peut être commandé au shop ou au moyen des bulletins de commandes.

Sandra Lanz plaide pour une promotion active de notre hobby, elle conseille de saisir toute occasion lors d'expositions (présentation attractive), lors de la vente des animaux et à chaque contact avec des personnes potentiellement intéressées. L'OSAV a donné son accord à la formation spécifique. Le premier cours d'une durée de six jours démarre le 18 août 2018 (en allemand), son prix est de CHF 1'950.00 (pour les membres), CHF 2'200.00 (pour les non-membres). La partie pratique totalise 510 heures (60 jours). Les éleveurs qui vendent plus de 100 lapins par année doivent obligatoirement passer par cette formation. Les prescriptions de la formation spécifique sont détaillées dans l'Ordonnance sur la protection des animaux. Sandra Lanz reste à disposition des éleveurs pour tout complément d'information. Le site Internet de Petits animaux Suisse fournit également de précieux renseignements

Un choix de cours sera proposé cet automne. Les inscriptions seront publiées dans « l'Éleveur de petits animaux » et elles pourront également se faire en ligne.

Rétrospective Fribourg 2018 : Au moyen d'une présentation vidéo, Gilles Python replonge les délégués dans l'ambiance de cette manifestation qui s'est terminée il y a 153 jours : «Oui, nous avons créé cet événement mémorable avec l'aide de bénévoles de toute la Suisse. Nous avons atteint le but, si ce n'est pas en quantité, c'est en qualité et avec un immense plaisir.» Avec un budget de CHF 1'200'000.00, un bénéfice de CHF 140'000.00 a été obtenu. Il sera réparti entre la fédération cantonale de Fribourg et ses sections. 90'000 entrées ont été comptabilisées, 54'000 billets de tombola vendus. Gilles Python remercie les bénévoles et souligne qu'il aurait été impensable d'abattre cette charge de travail sans leur aide. Markus Vogel quant à lui dit un grand merci au président du comité d'organisation et à son équipe pour leur incroyable engagement.



10. Proposition

10.1 Proposition du Comité

10.1.1 Développement de la certification

Le comité de Petits animaux Suisse propose de continuer de développer la certification. Le comité de petits animaux Suisse propose l'introduction d'une distinction pour la détention exemplaire de petits animaux. Les retours n'ont pas été nombreux et ni convaincants. Mais les éleveurs doivent avoir la possibilité d'une détention qui offre plus que ce que demande la loi, argumente Markus Vogel. Lukas Meister voit les choses autrement et voit une plus-value avec un nouveau label. Que les conseillers à la protection des animaux puissent attribuer le label est clairement une bonne chose. Urs Weiss, au contraire, est de l'avis du comité de continuer avec la certification actuelle. Joseph Rey-Bellet souligne que l'OSAV reconnaît la certification.

Décision : *La proposition du comité d'introduire la distinction pour une détention exemplaire de petits animaux est acceptée avec 385 voix, 279 ayants-droit se prononcent pour le maintien de la certification dans sa forme actuelle, 108 abstentions sont comptabilisées. Le groupe de travail continuera donc son travail pour l'élaboration et le développement de cette distinction.*

10.2 Propositions des membres

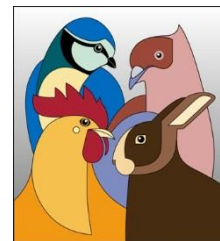
10.2.1 Modification dans l'organe de justice :

Le comité de Lapins de race Suisse souhaite simplifier les instances judiciaires lors de l'AD 2019. Peter Iseli, président de Lapins de race Suisse informe que cette proposition a été discutée avec les présidents des fédérations cantonales et a obtenu un large soutien. Le comité de Petits animaux Suisse est également favorable à cette proposition, il voit toutefois un défi de taille dans le délai d'application (AD 2019). Toutes les instances juridiques sont concernées, de plus une révision des statuts sera indispensable et de ce fait une majorité qualifiée de l'AD sera requise.

Décision : *La proposition de changements dans l'organe de justice à partir de l'AD 2019 est acceptée avec 780 voix et sans avis contraire.*

10.2.2 L'organisation de l'AD en tant qu'événement organisé sur une journée

La fédération cantonale argovienne propose d'organiser les assemblées des délégués des divisions le même jour que l'AD de Petits animaux Suisse et ceci à partir de 2020. La participation aux assemblées des divisions est en générale plus importante que celle à Petits animaux Suisse, explique Ruedi, président de la fédération cantonale argovienne.



L'organisation sur un seul jour correspond aux exigences actuelles et libère une journée. De plus, des économies seraient réalisables sans pour tout autant perdre en qualité.

Le président d'honneur, Gion Gross prend parti pour un événement sur deux jours. Il fait remarquer qu'il n'est pas sensé qu'une association proche de la nature empêche ses membres de se rendre à l'AD avec les transports publics. Les régions périphériques ne pourraient assister à nos assemblées sans dormir deux fois à l'extérieur! De plus, rien ne garantit que l'AD de Petits animaux Suisse soit réellement mieux fréquentée. Les divisions seraient mises sous pression au niveau du temps et les économies minimales. De plus on mettra un frein à l'aspect de l'échange et de la camaraderie. Gion Gross requiert le refus de cette proposition. Christian Lengacher est surpris par l'argumentation, il rappelle qu'il est possible de faire du co-voiturage. Stefan Röthlisberger ajoute que les experts de la division de Lapins de race souhaitent impérativement une manifestation sur un seul jour et constate que de toute façon aucun échange entre les différentes divisions n'a lieu à l'occasion des banquets, de plus il juge que l'impact sur les finances n'est pas négligeable.

Décision : *La proposition de la fédération cantonale argovienne, d'organiser les assemblées des délégués des divisions et celle de Petits animaux Suisse en tant qu'événement sur un seul jour à partir de 2020 fait 454 voix, il y a 273 avis contraires.*

10.2.3 Renouvellement du système de gestion des membres :

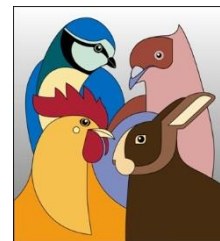
La fédération cantonale de Petits animaux Berne–Jura demande de remplacer le système dépassé par un système de gestion des membres efficace, interactif et en réseau. Les données récoltées durant les expositions devront y être intégrées, ainsi que l'inventaire des différentes races et couleurs. Une traçabilité de la formation (préposés et éleveurs) doit être possible et l'honorariat mentionné. La modernisation doit être lancée immédiatement, du fait que les coûts pour un tel système ne cesseront d'augmenter.

Le comité est d'avis que ce projet engendre des coûts de CHF 60'000.00 à CHF 80'000.00 et qu'il va à l'encontre des efforts de réaliser des économies.

Décision : *La proposition de la fédération cantonale Berne–Jura visant à moderniser la gestion des membres/statistique est refusée avec 539 voix contre 210.*

10.2.4 Prestations aux membres passifs

Prestations aux membres passifs : la fédération Berne–Jura fait la proposition suivante : les membres passifs des sociétés et sections – et donc indirectement membres de Petits animaux Suisse – ne doivent pas être soumis aux cotisations. Par conséquent, ils ne pourront plus profiter des prestations gratuites fournies par Petits animaux Suisse. Le droit d'exposer doit être réservé aux membres actifs; ceci doit être validé par le programme d'exposition. Qui ne cotise pas, n'a pas droit aux prestations. C'est au nom du comité que Markus Vogel



recommande de refuser la proposition. Cette demande pourra être intégrée aux réflexions sur les nouvelles structures.

Décision : *La proposition de Berne–Jura de ne pas fournir de prestations gratuites aux membres passifs et de les exclure des expositions est refusée avec 439 non, contre 254 oui.*

11. Informations des divisions

11.1 Oiseaux d'agrément Suisse

Le Président des Oiseaux d'agrément Suisse, Stefan Kocher, rapporte que sa division a organisé la 113e AD. Il rappelle que sa division cherche depuis longtemps à « créer l'avenir ». Les décisions prises le jour avant, prouvent que cette division veut avancer, est capable d'avancer et donc qu'elle avance ! Oiseaux d'agrément a accepté une augmentation de prix de 40% des bagues et a augmenté les frais d'inscription des expositions internationales. Ces nouveaux tarifs seront appliqués pour la première fois à l'Exposition européenne au Danemark; le tarif pour un oiseau s'élève dorénavant à CHF 25.00. Les délégués ont nommé Pierre–André Chassot, Heinz Hochuli et Ernst Rüegg en tant que membres d'honneur. En début du mois de septembre, la division réalisera sa première «assemblée générale pour tous les membres». Cette consultation vise à connaître le prix que les membres sont prêts à payer pour les prestations fournies par leur division.

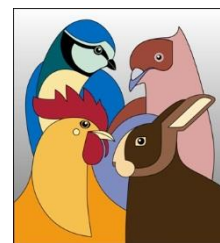
11.2 Pigeons de race Suisse

78 délégués avec 158 cartes de vote et quelques invités ont participé à l'AD. Le comité souhaitait prendre congé d'Erwin Bär qui a quitté la division après 19 ans dont 6 passés à la présidence du comité. Pour des raisons de santé, il lui était impossible de participer à l'assemblée de la division. Toutes les personnes présentes lui souhaitent un prompt rétablissement et bon vent pour l'avenir. Le nouveau Président, Christian Knuchel promet : «En temps voulu, nous organiserons une petite cérémonie d'adieu pour Erwin », Les affaires courantes ont été traitées sous la direction compétente du vice-président Christoph Uebersax. La responsable des finances, Monica Henry remercie Petits animaux Suisse pour le complément reçu. L'élection du nouveau président Christian Knuchel, et du nouveau secrétaire Christian Birrer (Dagmersellen) a été applaudie, ainsi que la confirmation des autres membres en globe.

Trois expositions nationales ont été attribuées. L'exposition des jeunes pigeons a été supprimée à partir de 2019. La division fêtera son jubilé du centenaire à Thun.

11.3 Volailles de race Suisse

L'AD de la division Volailles de race Suisse a été suivie par 98 délégués, réunissant 181 cartes de vote. Les affaires courantes ont été traitées efficacement. Les comptes 2017 bouclent avec un léger bénéfice. Le règlement d'exposition de l'exposition des coqs du 1/2 décembre 2018 à



Frauenfeld a été accepté. Tous les membres se sont mis à disposition pour les élections et ont été confirmé dans leur fonction. Le Président Jean-Maurice Tièche remercie les membres pour leur confiance et leur soutien. Il adresse ses remerciements plus particulièrement à Alois Grüter de ZT Medien SA pour son soutien infailible durant de nombreuses années. La médaille du mérite a été remise à Maya Betschart et Christian Berger, éleveurs méritants depuis de longue date, mais également à Claude Brugger et Benjamin Philipona défenseurs infatigables des intérêts de la division Volailles de race à l'exposition de Fribourg 2018.

« La dernière personne méritante est le capitaine du grand bateau «Fribourg 2018. Le comité de Volailles de race Suisse et moi-même représentent tous les éleveurs et souhaitent remercier Gilles Python et son épouse Nicole pour leur énorme travail » annonce Jean-Maurice Tièche. Autre fait réjouissant : la nomination de Roland Peyer comme membre d'honneur, la plus haute distinction que connaît la division, celle qui récompense un engagement infailible pour la cause des volailles.

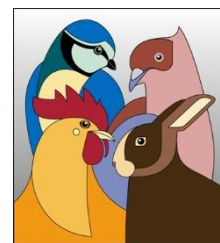
11.4 Lapins de race Suisse

152 délégués et 5 invités étaient présents à l'AD. Toutes les propositions ont été adoptées par une importante majorité des votants. Le président, Peter Iseli rapporte que la proposition de passer les cotisations annuelles de CHF 0.40 à CHF 5.00 a été refusée. Astrid Spiri s'est retirée de sa fonction et suite à la limitation de la durée des mandats, le représentant romand Joseph Rey-Bellet se retire également. Pour le moment aucun remplaçant n'a pu être trouvé. Les élections du président Peter Iseli, du responsable des finances Markus Durrer et de la secrétaire Monika Wenger n'ont pas donné matière à discussion. Tous les trois ont été reconduits dans leur fonction. La demande d'ouvrir le fonds spécial à certaines attributions a été soutenue par les délégués. La proposition de suppression des subventions aux clubs de race a été retirée respectivement refusée. Ce sujet sera discuté lors de la conférence des présidents et préposés qui sera organisé spécialement à cet effet en date du 6 octobre à partir de 13h.

5 nouveaux membres d'honneur ont été plébiscités par l'assemblée. Il s'agit de : Yvar Zurkinden, Gilles Python, Michel Gruaz, Franz von Euw et Astrid Spiri. Les délégués ont été informés que l'obligation de vacciner n'était pas levée.

12. Honorariat

Suite au panégyrique de Peter Iseli, Joseph Rey-Bellet a été élevé au titre de membre d'honneur de Petits animaux Suisse par l'ensemble des délégués et avec acclamations. C'est Markus Vogel qui a prononcé le panégyrique d'Alois Grüter qui a également été reçu en tant que membre d'honneur sous les applaudissements de l'assistance. Sa dernière œuvre était le catalogue de l'exposition globale à Fribourg, un ouvrage monumental de 448 pages.



Remerciements

Markus Vogel passe aux remerciements:

- à Manuel Strasser pour son activité en tant que vice-président du tribunal de la fédération .
- à Therese et Fredi Käser qui – durant 14 ans – ont donnée de leur temps et énergie au stand de Petits animaux Suisse;.
- à Erwin Bär pour son engagement sans faille au sein de la division Pigeons de race Suisse et pour la construction du parc d'exposition de Petits animaux Suisse;
- à Monica Henry et Jean-Charles Witschi qui s'occupent des traductions simultanées ;
- au comité d'organisation de l'exposition globale Fribourg 2018 pour cette expérience inoubliable, aux membres du CO ainsi qu'à leur conjoint (ils seront invités à passer un agréable moment autour d'un repas sur un bateau). L'assemblée exprime sa reconnaissance et honore Gilles Python et le CO avec une « standing ovation » bien méritée.

13. Ernennung von Veteranen

Sandra Lanz donne toutes les informations concernant les statistiques des vétérans 2018 : 335 membres font partie de la fédération depuis 30 ans, 235 depuis 40 ans et 119 depuis 50 ans. Très anciens vétérans: 52 depuis 60 ans, 20 depuis 65 ans et 35 même depuis 70 ans ou plus.

En 2019 aura lieu la dernière AD organisée en tant qu'événement sur deux jours. Elle aura lieu les 15 et 16 juin à Belp. 2020: la société La Fauvette, Delémont s'est proposée pour organiser cette manifestation, reste à voir si la société maintient sa candidature suite au résultat du vote (événement sur un jour). 2021: pas attribuée, 2022: pas attribuée, 2023: Fribourg.

14. Attribution des assemblées des délégués pour les années 2019/2020/2021 et suivantes.

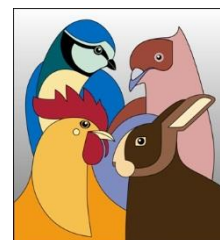
En 2019 aura lieu la dernière AD organisée en tant qu'événement sur deux jours. Elle aura lieu les 15 et 16 juin à Belp.

2020: la société La Fauvette, Delémont s'est proposée pour organiser cette manifestation, reste à voir si la société maintient sa candidature suite au résultat du vote (événement sur un jour).

2021: pas attribuée,

2022: pas attribuée,

2023: Fribourg.



15. Divers

Ulrich Frei (Bubendorf) mentionne que les médias ne font jamais mention honorable de l'élevage de petits animaux. Personne ne relève les prestations remarquables. C'est pour cette raison qu'il propose d'examiner l'utilité d'une centrale des médias qui se charge de faire publier la détention ou l'élevage exemplaire de petits animaux dans les médias. Markus Vogel lui répond que le comité se donne beaucoup de peine pour valoriser notre belle passion.

Avant de clore l'assemblée, le président remercie ZT Medien AG, le rédacteur en chef Simon Koechlin ainsi que son équipe, le team du shop, Sandra Lanz et tout le comité d'organisation de l'AD pour l'agréable collaboration. Personne ne s'oppose à la façon dont a été menée la présente l'assemblée.

Fin de l'AD 2018 de Petits animaux Suisse : 13h05

Présidence: Markus Vogel

Procès-verbal: Jürg Schmid